

Bobigny, le 20 août 2019

Monsieur Laurent Rivoire
Maire
Hôtel de ville
1 place du Maréchal Foch,
93134 Noisy-le-Sec

N/Réf : 20190814 NC/VB
Affaire suivie par Pauline Fouilland, responsable d'opération
01 48 96 64 48 – p.fouilland@sequano.fr

Opération : 1100 – Zac du quartier durable de la plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec
Objet : permis de construire – les bassins de l'Ourcq - Nodi

Monsieur le maire,

Par courrier reçu le 2 mai 2019, vous avez saisi Séquano en qualité de personne publique associée dans le cadre de l'instruction de la demande de permis de construire de Nodi sur le projet des bassins de l'Ourcq dans le secteur Port de Noisy de la Zac du quartier durable de la plaine de l'Ourcq.

Eu égard aux éléments transmis par vos services, je vous confirme l'avis favorable de Séquano, sous les réserves suivantes :

- les façades doivent être retravaillées dans le sens d'une plus grande sobriété ;
- les matériaux doivent être indiqués de manière précise ;
- le constructeur devra garantir la vocation d'hébergement non permanent pour la résidence ;
- sur le volet environnemental, le constructeur Nodi doit confirmer :
 - o le respect de l'objectif RT2012 – 30% sur l'ensemble des programmes et notamment pour l'hôtel ;
 - o la part d'énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) ;
 - o l'anticipation du réseau de chaleur ;
 - o la gestion des eaux pluviales suivant les prescriptions environnementales de la Zac, traduites dans le Cahier des prescriptions environnementales et de développement durable ;

- l'organisation du suivi des consommations individuelles dans les logements ;
- la qualité des matériaux ;
- le stationnement pour les deux roues motorisées ;
- l'étude d'une solution technique permettant de garantir une bonne qualité de l'air intérieur pour l'hôtel. Il est bien noté qu'il est prévu pour l'ensemble des bâtiments de logements et la résidence, une ventilation double flux.

Je vous prie de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général,

Pascal Popelin



